

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE H/F

Données 2024

Résultat de l'index 2024¹

94/100

Pour rappel, cet index mesure les écarts de rémunération et de situation entre les femmes et les hommes et repose sur l'évaluation de quatre indicateurs calculés en nombre de points :

- Ecart de salaire entre les femmes et les hommes : **34 points**
- Chance identique d'avoir une augmentation pour les femmes autant que pour les hommes : **35 points**
- Augmentation individuelle pour toutes les salariées à leur retour de congé maternité : **15 points**
- Présence équilibrée du nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations : **10 points**.

OBJECTIFS 2025-2026 :

- ✓ ARTICULATION ENTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVEE
- ✓ FAVORISER LES CONDITIONS DU RETOUR APRES MATERNITE
- ✓ INTENSIFIER LA SENSIBILISATION AUPRES DES ECOLES AFIN DE PROMOUVOIR LES METIERS DU GRAND AGE POUR FAVORISER LA MIXITE

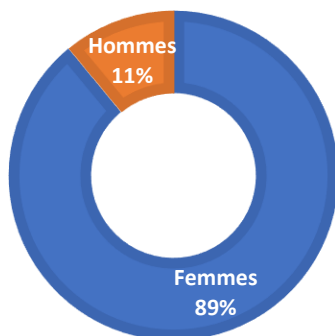
¹ Cette note concerne les établissements ci-après Raoul Rose, La Sousto, Le Sacré Cœur, La Deymarde (siège social inclus).



OPERER DES ACTIONS DE COMMUNICATION INTERNE SUR LA REPRESENTATION
DES METIERS

Des femmes et des hommes au service de nos Ainés !

■ Femmes ■ Hommes



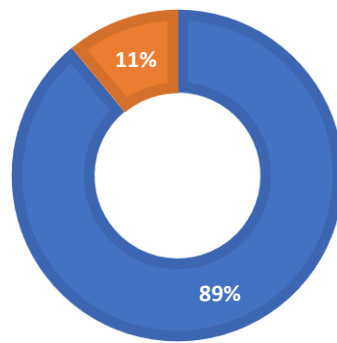
Parmi les 10 plus hautes rémunérations :



La proportion de femmes dans l'entreprise **se rapproche** de la représentation des femmes parmi les rémunérations les plus élevées.
L'entreprise s'engage à **examiner les candidatures** dans l'objectif d'une **représentation équilibrée** des femmes et des hommes.

Parmi les **211** salariés **52%** ont été augmentés, dont :

■ Femmes ■ Hommes



Parmi les salariés augmentés, **9/10** sont des femmes, l'entreprise se fixant pour objectif de réduire progressivement l'écart de rémunération moyen entre les hommes et les femmes.



100%

des salariées de retour de congé maternité ont bénéficié

d'une augmentation dans l'année, soit près de **5 femmes sur 5 !**
